

SYNDICAT MIXTE du SCot ROVALTAIN-Drôme-Ardèche
1, avenue de la Gare – Quartier de la Gare
26300 ALIXAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du COMITE
SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DU SCot ROVALTAIN
Drôme-Ardèche**

Le 4 avril 2017 à 18H30 le Comité syndical s'est réuni à Chatuzange le Goubet sous la présidence de Philippe LABADENS, 1^{er} vice-président du syndicat mixte.

Etaient présents : Mesdames BICHON LAROQUE (4 voix), CHOVIN (2 voix), GIRARD (4 voix), GENTIAL (4 voix), JAUBERT (4 voix), JUNG (4 voix), ROGER DALBERT BANCEL (6 voix), ROSSI (3 voix), et Messieurs BANDE (4 voix), BIGNON (4 voix), BONNET (7 voix), BRET (3 voix), BRUNET (6 voix), CARDI (4 voix), CHANTEPY (3 voix), CHAUMONT (4 voix), CHOVIN (4 voix), DUBAY (3 voix), GAUTHIER (4 voix), LABADENS (4 voix), LARUE (4 voix), LUNEL (4 voix), PERTUSA (4 voix), PRADELLE (6 voix), REVOL (2 voix), ROUVEYROL (4 voix), SIEGEL (2 voix), SOULIGNAC (4 voix), VALETTE (6 voix), VALLON (4 voix).

Pouvoirs : de Mme BERTRAND (3 voix) à M.CHANTEPY, de Mme MOURIER (4 voix) à M.LARUE, de Mme LAMBERT (6 voix) à M.PRADELLE, de M.ANGELI (7 voix) à M.BRUNET, de M.DARD (6 voix) à Mme ROGER DALBERT BANCEL, de M.PRELON (4 voix) à M.SOULIGNAC

Date de convocation : 24 mars 2017 - Nombre de délégués en exercice : 45 disposant de 185 voix - Nombre de délégués présents: 30 disposant de 121 voix – Nombre de pouvoirs : 6 soit 30 voix

Objet : Approbation du compte administratif 2016

Vu les articles L5211-1 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales,

Considérant le Compte Administratif du budget 2016 faisant apparaître les résultats suivants :

Dépenses de fonctionnement à hauteur de	614 770,45 euros
Recettes de fonctionnement à hauteur de	645 802,82 euros
Soit un excédent de fonctionnement de	+ 31 032,37 euros
Dépenses d'investissement à hauteur de	226 126,29 euros
Recettes d'investissement à hauteur de	328 497,92 euros
Soit un solde d'exécution de	+102 371,63 euros
Soit un excédent de clôture d'exercice de	+133 404 euros

LE COMITÉ SYNDICAL, après avoir délibéré

Pour : 30 délégués dont 6 disposant d'un pouvoir et représentant 151 voix
Contre : 0
Abstention : 0

DECIDE,

- D'approuver le compte administratif de l'exercice 2016 tel que présenté.

Ainsi fait et délibéré le 4 avril 2017 et ont signé au registre tous les membres présents.

Lionel BRARD
Président

